

ÉTATS FINANCIERS
du
FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND
(Anciennement Centre MATCH International)
Pour l'exercice clos le
31 MARS 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux directeurs du

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND
(anciennement Centre MATCH International)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Égalité/Equality Fund (anciennement Centre MATCH International) (l'organisation), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds Égalité/Equality Fund (anciennement Centre MATCH International) au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
Le 24 juin 2020.

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND
(Anciennement Centre MATCH International)

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 808 983 \$	1 300 800 \$
Placements à court terme	6 225 714	770 846
Débiteurs	62 184	116 134
Charges payées d'avance	<u>275 641</u>	<u>24 569</u>
	9 372 522	2 212 349
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	-	20 237
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 5)	<u>-</u>	<u>54 649</u>
	<u>9 372 522</u> \$	<u>2 287 235</u> \$
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	711 123 \$	164 933 \$
Apports reportés (note 6)	<u>6 511 260</u>	<u>1 462 763</u>
	<u>7 222 383</u>	<u>1 627 696</u>
ACTIF NET		
Actif net non affecté	658 903	659 539
Fonds affecté d'origine interne (note 11)	<u>1 491 236</u>	<u>-</u>
	<u>2 150 139</u>	<u>659 539</u>
	<u>9 372 522</u> \$	<u>2 287 235</u> \$

Approuvé au nom du Conseil d'administration:



.....Administrateur Maxine Ifill, Chair of the Finance Committee



.....Administrateur Jessica Tomlin, Co-CEO

(Voir notes ci-jointes)

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND
(Anciennement Centre MATCH International)

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Produits		
Legs	100 070 \$	17 485 \$
Dons	692 236	468 173
Événements	100	20 483
Gain (perte) de change	475 829	(10 719)
Autre revenu	45 870	30 331
Financement du projet d'Initiative du Fonds Égalité (IFE) (note 6)	2 935 997	-
Financement du projet Voix et Leadership des femmes (VLF) (note 6)	223 482	-
Subvention affectée (note 6)	3 313 131	2 540 080
Subvention non-affectée	<u>160 007</u>	<u>332 774</u>
	<u>7 946 722</u>	<u>3 398 607</u>
Charges		
Administration (tableau 1)	642 734	344 942
Communication	70 562	38 883
Conception et construction - programme IFE (note 7)	2 217 714	-
Levés de fonds (note 8)	470 076	398 184
Gouvernance	5 067	7 651
Stratégie d'investissement (note 9)	282 860	-
Charges de programmes (note 10)	<u>2 767 109</u>	<u>2 318 541</u>
	<u>6 456 122</u>	<u>3 108 201</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>1 490 600 \$</u>	<u>290 406 \$</u>

(Voir notes ci-jointes)

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND
(Anciennement Centre MATCH International)
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Actif net non affecté</u>		
Actif net au début de l'exercice	659 539 \$	369 133 \$
Excédent des produits sur les charges	1 490 600	290 406
Transfert au fonds affecté d'origine interne (note 11)	<u>(1 491 236)</u>	<u>-</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>658 903 \$</u>	<u>659 539 \$</u>
 <u>Actif net affecté d'origine interne</u>		
Actif net au début de l'exercice	- \$	- \$
Transfert du fonds d'actif non affecté (note 11)	<u>1 491 236</u>	<u>-</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>1 491 236 \$</u>	<u>- \$</u>

(Voir notes ci-jointes)

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND
(Anciennement Centre MATCH International)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ENCAISSE FOURNIE (UTILISÉE) PAR LES:		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	1 490 600 \$	290 406 \$
Éléments n'ayant pas d'effet sur l'encaisse:		
Amortissement	20 237	11 445
Perte en valeur de l'immobilisation corporelle	<u>54 649</u>	<u>-</u>
	1 565 486	301 851
Variation du fonds de roulement hors trésorerie:		
Débiteurs	53 950	(20 384)
Charges payées d'avance	(251 072)	(20 454)
Comptes créditeurs et charges à payer	546 190	45 198
Apports reportés	<u>5 048 497</u>	<u>555 226</u>
	<u>6 963 051</u>	<u>861 437</u>
Activités d'investissement		
(Achats) ventes de placements à court terme	(5 454 868)	441 303
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(24 798)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	<u>-</u>	<u>(54 649)</u>
	<u>(5 454 868)</u>	<u>361 856</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	1 508 183	1 223 293
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 300 800</u>	<u>77 507</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 808 983 \$</u>	<u>1 300 800 \$</u>

(Voir notes ci-jointes)

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND

(Anciennement Centre MATCH International)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le 23 septembre 2019, l'organisation a changé son nom de Centre MATCH International à Fonds Égalité/Equality Fund.

Le Fonds Égalité/Equality Fund ("l'organisation") a été constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en 1977. Depuis le 8 juillet 2014, l'organisation a prorogé ses statuts sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. C'est une organisation de bienfaisance enregistrée en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il est exonéré d'impôts sur le revenu.

Le Fonds Égalité/Equality Fund apporte son soutien sous forme de subventions et d'autres types de financement, d'assistance technique, de renforcement institutionnel et de création de réseaux pour renforcer les organisations et mouvements de femmes qui font avancer les droits des femmes, l'égalité des sexes et autonomisation des femmes, des filles et des personnes trans* dans les pays en développement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

L'organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, y compris les subventions et les dons. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de levés de fonds sont constatés à titre de produits lorsque l'événement a eu lieu.

Les frais de gestion sont constatés à titre de produits lorsque les services afférents sont rendus.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Charges

À l'état des résultats, l'organisation présente ses charges par fonction. Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles sont imputées à la fonction à laquelle elles se rapportent directement. L'organisation ne répartit pas les charges entre les fonctions après leur comptabilisation initiale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée de l'immobilisation. Durant l'année d'acquisition, la charge d'amortissement est enregistrée une fois que l'immobilisation est utilisée.

- Équipement informatique : 2 ans
- Fournitures et mobilier : 2 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - Suite

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisation sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. À la fin de l'exercice, l'encaisse et les placements sont subséquentement comptabilisés à la juste valeur et les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti.

Apports de services et de fournitures

Un nombre important de bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services apportés ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

L'Organisation ne reconnaît pas les fournitures contribuées dans les états financiers. Aucune fourniture de ce genre n'a été reçue durant l'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les estimations significatives comprennent les frais courus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et les ajustements sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers exposent l'organisation à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels celle-ci peut être soumise.

L'organisation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un des partis à un instrument financier soit la cause d'une perte pour un autre parti en ne remplissant pas ses obligations. L'exposition au risque de crédit maximal de l'organisation est la somme de la valeur comptable de son encaisse, ses placements à court terme et de ses débiteurs. L'encaisse et les placements à court terme de l'organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction juge que le risque rattaché à ces instruments est minime. Les montants des débiteurs ne sont jamais élevés à cause de la nature des produits gagnés par l'organisation. La direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaises créances.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisation éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. L'organisation répond à ses besoins de liquidité en préparant et en faisant des suivis des projections de flux de trésorerie futurs aux fins d'exploitation, d'investissement et de financement, et en détenant des actifs pouvant rapidement être convertis en argent.

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND
 (Anciennement Centre MATCH International)
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - Suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de la volatilité des marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt et le risque prix-autre.

i) *Risque de taux de change*

Le risque de taux de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de l'organisation sont principalement libellés en dollars canadiens et ses transactions sont principalement effectuées en dollars canadiens. Au 31 mars 2020, environ 224 604 \$ (2019 - 385 436 \$) de l'encaisse de l'organisation, néant \$ (2019 - 67 186 \$) de ses débiteurs, 282 065 \$ (2019 - 667 500 \$) de ses placements à court terme et 73 215 \$ (2019 - 42 762 \$) de ses créditeurs sont exposés aux fluctuations du dollar américain. L'organisation utilise des techniques de prévision pour atténuer ce risque de taux de change et a choisi de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition de l'organisation au risque de taux d'intérêt découle de ses placements à court terme qui comprennent des montants investis dans des certificats de placement garanti (CPG) qui rapportent des intérêts au taux du marché. Ces CPG ont des taux d'intérêt variant de 0,84 % à 1,31 % (2019 - 2,10 % à 2,24 %) avec des dates d'échéance allant d'avril 2020 à décembre 2020.

iii) *Risque de prix - autre*

Le risque de prix - autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés des instruments financiers fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risques des taux de change ou des taux d'intérêt), que ces changements soient causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments semblables sur le marché. Étant donné que l'organisation n'a pas investi dans des titres négociables cotés en bourse, elle n'est pas exposée au risque de prix - autre.

Changements dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu des changements importants dans les niveaux d'exposition au risque de l'organisation depuis l'exercice précédent.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées de:

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement informatique	31 095 \$	31 095 \$	-	20 237 \$
Fournitures et mobilier	587	587	-	-
	<u>31 682 \$</u>	<u>31 682 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>20 237 \$</u>

Au cours de l'année, l'organisation a augmenté le seuil de capitalisation à 5 000 \$ par actif. Le changement est soutenu par une augmentation significative de la taille de ses opérations et est considéré comme un changement d'estimation comptable, qui est appliqué sur une base prospective. La valeur comptable nette reportée dans l'exercice précédent d'un actif était inférieure au seuil de 5 000 \$; à ce titre, la direction a intégralement passé en charges la valeur comptable nette de l'exercice précédent.

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND
(Anciennement Centre MATCH International)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 mars 2019, l'organisation avait une valeur enregistrée de 54 649 \$ (2018 - néant \$) pour le développement et la mise en œuvre d'un nouveau système de planification des ressources d'entreprise (ERP). Au cours de l'exercice, l'organisation a encouru des dépenses supplémentaires totalisant 48 246 \$ pour le même système ERP, 30 312 \$ a été inclus dans les charges à payer à la fin de l'exercice. Au cours de l'exercice, la direction a rompu son contrat avec le fournisseur du système ERP, car le système n'était plus considéré comme le mieux adapté aux besoins opérationnels de l'organisation pour les années à venir. À ce titre, 54 649 \$ a été comptabilisé comme perte de valeur au cours de l'exercice. La perte de valeur a été incluse dans les frais d'administration.

6. APPORTS REPORTÉS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde au début de l'exercice	1 462 763 \$	907 537 \$
Contributions reçues pendant l'année	11 519 529	3 081 189
Intérêts gagnés sur l'avance de financement du projet	<u>1 578</u>	<u>-</u>
	<u>12 983 870</u>	<u>3 988 726</u>
Contributions reconnues comme revenus pendant l'année:		
Projet d'initiative du fonds d'égalité (IFE)	(2 935 997)	-
Projet Voix et Leadership des femmes (VLF)	(223 482)	-
Subvention affectée	<u>(3 313 131)</u>	<u>(2 525 963)</u>
	<u>(6 472 610)</u>	<u>(2 525 963)</u>
Solde a la fin de l'exercice	<u>6 511 260 \$</u>	<u>1 462 763 \$</u>

7. CONCEPTION ET CONSTRUCTION - PROGRAMME IFE

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires et avantages sociaux	951 680 \$	-
Dépenses non salariales pour les levés de fonds	<u>1 266 034</u>	<u>-</u>
	<u>2 217 714 \$</u>	<u>- \$</u>

8. LEVÉS DE FONDS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires et avantages sociaux	388 444 \$	326 776 \$
Dépenses non salariales pour les levés de fonds	<u>81 632</u>	<u>71 308</u>
	<u>470 076 \$</u>	<u>398 084 \$</u>

9. STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires et avantages sociaux	59 825 \$	-
Dépenses non salariales pour les levés de fonds	<u>223 035</u>	<u>-</u>
	<u>282 860 \$</u>	<u>- \$</u>

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND
(Anciennement Centre MATCH International)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

10. CHARGES DE PROGRAMMES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Programmes canadiens :		
Salaires et avantages sociaux	861 214 \$	816 099 \$
Dépenses non salariales liées aux programmes	<u>1 152 925</u>	<u>474 308</u>
	<u>2 014 139</u>	<u>1 290 407</u>
Programmes internationaux :		
Salaires et avantages sociaux	358 908	369 567
Dépenses non salariales liées aux programmes	<u>394 062</u>	<u>658 567</u>
	<u>752 970</u>	<u>1 028 134</u>
 Total des charges de programmes	 <u>2 767 109</u> \$	 <u>2 318 541</u> \$

11. FONDS AFFECTÉ D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le Conseil a approuvé une motion visant à restreindre les fonds internes pour deux réserves: 1 155 236 \$ a été affecté à l'interne pour financer les opérations futures initiatives du Fonds Égalité et l'octroi de subventions et pour gérer les fluctuations possibles des rendements du marché, 336 000 \$ a été affecté à l'interne pour assurer la stabilité financière continue et pour soutenir les futures obligations de financement, en dehors de l'initiative, du Fonds Égalité ainsi que les obligations en vertu de l' Accord de contribution " Voix et leadership des femmes" signé avec Affaires mondiales Canada.

12. CONTRAT DE LOCATION

En avril 2017, l'organisation a conclu un protocole d'entente à long terme concernant l'espace partagé pour ses locaux et son stationnement, venant à échéance en mars 2027. Le protocole d'entente a été révisé le 1er avril 2019 pour ajouter plus d'espace loué pour une période de trois ans moins un mois se terminant le 28 février 2022. Bien que le protocole d'entente original exige un loyer de base annuel de 46 800 \$, les paiements réels sont plus élevés en ajoutant les frais d'exploitation. La part de l'organisation dans les dépenses de fonctionnement annuelles n'est connue qu'au début de la nouvelle année civile. Les paiements de location totaux restants sont estimés à 787 304 \$.

Le paiement annuel minimum pour les cinq prochaines années combinées du protocole d'entente et de la nouvelle sous-location sont les suivants:.

2021	284 552 \$
2022	268 752
2023	46 800
2024	46 800
2025 et après	140 400

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND

(Anciennement Centre MATCH International)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

13. ENGAGEMENT - ACCORD MULTIPARTIES

Le Fonds Égalité, Toronto Foundation et Entraide universitaire mondiale du Canada (appelés collectivement le Consortium) ont signé le 29 août 2019, un Accord de contribution de 300 millions de dollars pour une durée de 15 ans avec Affaires mondiales Canada (AMC). Le Consortium a été sélectionné dans le cadre d'un processus concurrentiel pour tirer parti des financements du secteur privé, philanthropiques et gouvernementaux, et mettre en œuvre une stratégie d'investissement soucieuse de l'égalité des sexes, afin de créer une source de financement durable pour soutenir les organisations et mouvements de femmes à travers le monde (l'Initiative).

Les membres du consortium ont signé un accord multipartite qui régit les rôles, les responsabilités et les relations entre les organisations. Le Consortium n'est pas une entité juridique, mais plutôt une relation de collaboration entre des organisations partageant les mêmes idées. Chaque membre du Consortium est conjointement et solidairement responsable envers AMC à l'égard de l'Initiative et le respect de toutes les conditions générales inclus dans l'Accord de contribution.

Le rôle du Fonds Égalité est le leadership global de l'Initiative, y compris la vision féministe, la stratégie, la mobilisation de fonds, l'expertise d'investissement axée sur le genre et l'octroi de subventions. En tant que partenaire fiduciaire, la Toronto Foundation est responsable de l'investissement de la contribution de AMC et du contrôle conjoint des dons philanthrope reçus pour l'initiative du Fonds Égalité. Entraide universitaire mondiale du Canada assure la conformité, le contrôle et le renforcement des capacités pour l'octroi de subvention.

AMC a débloqué 4 millions de dollars en octobre 2019 au Fonds Égalité pour soutenir la conception et la construction de l'Initiative. Un montant supplémentaire de 101 millions de dollars a été débloqué à la Toronto Foundation en avril 2020 et le décaissement final de 195 millions de dollars est prévu pour juillet 2020.

14. COVID-19

À la mi-mars 2020, le gouvernement du Canada ainsi que d'autres pays partenaires ont institué des mesures d'urgence en réponse aux préoccupations de santé publique liées à la propagation du COVID-19. Ces mesures comprenaient des restrictions de voyage et des exigences de distance physique qui comprenaient un appel à éviter les endroits bondés et les rassemblements non essentiels. Un degré élevé d'incertitude persiste quant au plein impact économique de la situation. Le caractère imprévisible de la propagation du virus rend difficile la détermination de la durée pendant laquelle les opérations de l'organisation seront affectées. Par conséquent, au moment de la publication de ces états financiers, l'impact que ces mesures d'urgence et de la baisse brutale de l'activité économique aura sur les opérations, les actifs, les passifs, les actifs nets, les revenus et les dépenses de 2021 de l'Organisation ne sont pas encore connus.

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants ont été reclassés au besoin pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

FONDS ÉGALITÉ/EQUALITY FUND*(Anciennement Centre MATCH International)***TABLEAU 1 - CHARGES D'ADMINISTRATION****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Amortissement	- \$	11 445 \$
Communications	6 678	9 255
Finance et conformité	19 056	23 382
Dépenses générales de bureau	16 037	19 018
Dépenses informatiques	123 639	54 619
Loyer de bureau	177 750	74 345
Dépenses du personnel	254 618	110 133
Frais professionnels et d'adhésion	15 397	14 217
Perfectionnement du personnel	8 573	20 478
Déplacements et rencontres	<u>20 986</u>	<u>8 050</u>
	<u>642 734</u> \$	<u>344 942</u> \$